

L'an deux mil vingt-trois, le 22 mai à 18h15, le comité syndical s'est réuni en séance publique, au musée du Vignoble Nantais, suite à la convocation de Monsieur Aymar RIVALLIN, Président.

Étaient présents :

**Clisson Sèvre Maine Agglo**

Jean-Yves ARTAUD  
Xavier BONNET  
Benoît COUTEAU  
Fabrice CUCHOT  
Suzanne DESFORGES  
Danièle GADAIS  
François GUILLOT  
Karine GUIMBRETIERE  
Séverine JOLY-PIVETEAU  
Didier MEYER  
Véronique NEAU-REDOIS  
Benoist PAYEN  
Aymar RIVALLIN  
Janik RIVIERE

**Communauté de communes  
Sèvre et Loire**

Thierry AGASSE  
Joël BARAUD  
Christelle BRAUD  
Anne CHOBLET  
Pascal EVIN  
Stéphane MABIT  
Sandrine MILLIANCOURT  
Jean-Marie POUPELIN  
Christophe RICHARD  
Xavier RINEAU  
Martine VIAUD  
Stéphanie BOUYER

**Commune de Vertou**

Juliette LE COULM  
Marc HELAUDAIS  
Céline LEBLE

Étaient absents excusés :

**Clisson Sèvre Maine Agglo**

Hélène BRAULT

Étaient absents excusés et représentés :

**Clisson Sèvre Maine Agglo**

Alain BLAISE donne pouvoir à D.GADAIS  
Vincent MAGRE donne pouvoir à J-Y.ARTAUD  
Nelly SORIN donne pouvoir à D.MEYER

**Commune de Vertou**

Rodolphe AMAILLAND donne pouvoir à  
M.HÉLAUDAIS  
Marie SLIWINSKI donne pouvoir à C.LEBLÉ

**Communauté de communes Sèvre et Loire**

Wilfrid GLEMIN donne pouvoir à S.MILLIANCOURT  
Jérôme MARCHAIS donne pouvoir à J-M.POUPELIN

Assistaient également à la réunion :

Mme Lydie HERAULT VISSET, Directrice, M. Philippe CARO, responsable administratif et financier

**Date de convocation :** 15/05/2023

**Nombre de membres :** 48 en exercice : 39 titulaires et 9 suppléants 29 présents  
Votants au titre du pôle SCoT - Pays : 31 votants (dont 5 pouvoirs)  
Votants au titre du pôle Culture - Pah : 36 votants (dont 7 pouvoirs)

Secrétaire de séance : M. Stéphane MABIT

*Aymar RIVALLIN, Président, accueille les membres du comité syndical au Musée du Vignoble Nantais. C'est l'occasion de faire découvrir le musée aux membres du conseil de développement et aux élus du syndicat, ainsi que la belle exposition Héloïse et Abélard : l'invention d'un mythe ? qui a reçu le label « exposition d'intérêt national ». Un numéro de la Revue 303 reprend l'histoire des amants maudits d'Héloïse et Abélard : l'amour d'un professeur avec sa belle et jeune élève, Héloïse. En fin de séance, une visite de l'exposition pour vous en faire découvrir la qualité. Les membres du comité syndical sont invités à faire partager cette exposition avec leur conseil municipal.*

*Aymar Rivallin rappelle que le Conseil de développement du Pays du Vignoble Nantais s'est autosaisi du sujet de la santé. Il semblait important qu'il revienne présenter le résultat de ces travaux auprès du comité syndical.*

*Aymar Rivallin souligne la collaboration très importante entre le Conseil de Développement et le SCoT sur la concertation de la Révision du SCoT. Marie Lou Akeroyd est, en tant qu'animatrice, la cheville ouvrière de ce conseil de développement. Elle a travaillé en collaboration avec Jonathan Retière, chargé mission SCoT et Stéphane Mabit pour la concertation du SCoT.*

*Aymar Rivallin donne la parole à Dominique Diversay, Président du Conseil de Développement.*

*Dominique Diversay remercie de cette invitation à venir présenter le travail du groupe sur la santé aux membres du comité syndical. Il rappelle qu'il s'agit d'une autosaisine qui date début 2022. Il souligne le travail remarquable du conseil de développement qui réunit des personnes de tous les horizons. Concernant le travail sur la santé, il s'est appuyé sur les travaux de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé du Vignoble Nantais (CPTS) et de l'Agence Régionale de Santé (ARS) ainsi que la rencontre de 3 médecins de Vallet. En tant que président, il fait part de sa satisfaction d'animer le Conseil de développement. Il laisse la parole à Isabelle Récalc, qui est référente du groupe de travail santé.*

*Isabelle Récalc rappelle que le travail a commencé dès janvier 2022. Une première restitution partielle a eu lieu au comité syndical en mai 2022, une présentation a été faite lors de l'assemblée générale du conseil de développement en décembre 2022. Aujourd'hui, il s'agit de la restitution de la phase diagnostic. Ce diagnostic est le fruit d'un travail collectif, dont certains membres sont présents ici ce soir. Le groupe est parti d'une page blanche et s'est appuyé sur le travail de la CPTS et les données de l'observation régional de santé pour identifier les différents axes de travail. La santé est une compétence de l'Etat et de l'ARS mais qui concerne tout le monde.*

*Concernant l'accès aux soins, le territoire est bien loti mais il faut être vigilant pour les années à venir : augmentation de la population, vieillissement de la population, recherche des médecins d'une meilleure conciliation de la vie professionnelle et vie personnelle (1 départ en retraite nécessite 2 nouveaux médecins). La situation va se tendre d'ici 2027 - 2030. Le groupe de travail a rencontré 3 médecins de Vallet très dynamiques sur le territoire, qui travaillent déjà de manière pluridisciplinaire mais qui sont confrontés à des problèmes de locaux pour pouvoir gagner du temps de médecins. Ces médecins étaient ravis d'avoir eu un écho auprès des élus. Les médecins qui travaillent seuls ne sont plus la tendance : Plutôt travail en cabinet sur un périmètre qui va au-delà de la commune.*

*Concernant les axes de prévention : le groupe a travaillé sur les axes où les chiffres sont les plus marquants pour le territoire.*

- *Santé mentale : le suicide est 43% plus élevé sur le territoire que la moyenne nationale. Un Groupe de Prévention du Suicide (GPS) mène une action sur le territoire de Vallet et du Loroux, il y a aussi des actions de la MSA et de la médecine du travail. C'est un vrai enjeu de santé pour le territoire. Il y a la possibilité d'avancer dans le cadre d'un Contrat Local de Santé mentale.*
- *Lutte contre le cancer : les cancers de la prostate, du colon et du sein sont des marqueurs du territoire. Il y a des acteurs importants sur le territoire qui mènent des actions de prévention et d'accompagnement des malades.*
- *Santé et environnement : question des produits phytosanitaires. Le territoire du vignoble nantais constitue une zone avec des taux importants de produits phytosanitaires avec une « zone en rouge » sur sa partie centrale. Ce taux important de produits phytosanitaires augmente le risque de maladies chroniques. Le territoire est aussi concerné par les émissions de radon : il est important de données aux habitants du matériel de mesures.*

- *Risques de perte d'autonomie des personnes âgées et handicapées. Intervention des 2 Centres Locaux d'Information et de Coordination (CLIC) du territoire auprès du groupe de travail. Le CLIC fait un gros travail d'information auprès des personnes âgées. L'important pour les personnes âgées est de préserver la sociabilité, une vie active et avoir des logements adaptés pour éviter les chutes. La tendance au niveau national est le maintien à domicile, mais on est confronté à la difficulté de recrutement des personnes qui accompagnent comme les infirmières et les aides à domicile.*
- *Sur la santé des jeunes, les risques majeurs sont les accidents de transport et les suicides (15% des décès des jeunes). Ceci est à rapprocher de la question des addictions. On voit poindre sur le territoire la question de la surcharge pondérale même si on est encore en-dessous de la moyenne nationale mais elle est en augmentation.*

*La plus-value des collectivités est de porter tous les atouts du territoire pour assurer son attractivité et fédérer les acteurs autour d'une dynamique positive. La politique de santé est portée par de nombreux acteurs : Etat, ARS, Département, Région en tant que fédérateur mais n'a pas de compétence en propre. Le Conseil Économique, Social, et Environnemental Régional (CESER) s'intéresse aussi aux métiers médico-sociaux. Des plans nationaux sont déclinés au niveau local qu'il est important de connaître pour mettre le projet du territoire en adéquation et pouvoir solliciter les bons financements. Les deux intercommunalités ont avancé de manière différente : sur CSMA mise en place d'une politique jeunesse, sur la CCSL travaille sur l'alimentation.*

*Le territoire n'est pas inactif, mais maintenant il faut voir comment parler d'une seule voix pour mobiliser les moyens, en identifiant de manière partagée les enjeux et avoir une politique de santé cohérente avec la mise en place d'un Contrat Local de Santé. Le travail à l'échelle du Pays apparaît comme la plus pertinente, constat partagé par les médecins. La balle est dans le camp des élus pour la définition des enjeux et priorités. Le conseil de développement se tient à leur disposition pour faciliter la réflexion et l'action.*

*Dominique Diversay ajoute qu'il s'agit d'un diagnostic, l'orientation revient aux élus. Le contrat local de santé est un outil pour aller plus loin. Le conseil de développement se propose d'aller plus loin dans la démarche, aller à la recherche de financement, aller sur des actions plus opérationnelles.*

*Pour Aymar Rivallin, cela illustre le propos du bien-vivre et du bien-être sur le Pays du Vignoble Nantais. Le 21 juin ouvre la maison des aidants sur la commune de Maisdon sur Sèvre : elle représente 10 années de cheminement.*

*Pour François Guillot, c'est un beau travail de synthèse. Parmi les acteurs, il y a une part réalisée par les pharmacies qui a été mise de côté mais qui peuvent jouer un rôle dans les actions.*

*Aymar Rivallin donne la parole à Dominique Diversay pour présenter les deux auto-saisines.*

*Dominique Diversay fait part de la réflexion sur l'eau et de réaliser un état des lieux des acteurs. Une rencontre avec Jean Marc Jounier, maire de Mouzillon, les a confortés dans cette idée. L'objectif de cette autosaisine est d'éviter la radicalisation sur des sujets non fondés.*

*Aymar Rivallin remercie Dominique Diversay. Le conseil de développement est porteur du grand dialogue avec les habitants. Il est important d'engager un travail d'assimilation progressive des enjeux autour de l'eau, au moment même où les intercommunalités ont des discussions sur le prix de l'eau.... Le Pays permet d'organiser ce dialogue. Le dérèglement climatique croise les PCAET des intercommunalités.*

*Dominique Diversay informe que le travail sur le logement réalisé par le conseil de développement a été pris en considération par CSMA : étude sur le logement de jeunes travailleurs. Ce travail a également eu une résonance au niveau du département et la région : Quelques membres du conseil de développement sont en ce moment même à Grandchamp des Fontaines à la demande de l'ARS pour la préparation d'un plan santé environnement.*

*Stéphane Mabit est désigné secrétaire de séance.*

*Aymar RIVALLIN donne lecture des pouvoirs : Alain BLAISE donne pouvoir à D.GADAIS, Vincent MAGRE donne pouvoir à J-Y.ARTAUD, Nelly SORIN donne pouvoir à D.MEYER, Wilfrid GLEMIN donne pouvoir à S.MILLIANCOURT, Jérôme MARCHAIS donne pouvoir à J-M.POUPELIN, Rodolphe AMAILLAND donne pouvoir à M.HÉLAUDAIS, Marie SLIWINSKI donne pouvoir à C.LEBLÉ.*

## **Approbation du procès-verbal du 27 mars 2023**

---

En l'absence de remarque, le procès-verbal du Comité Syndical du 27 mars 2023 est approuvé à l'unanimité des membres du comité syndical.

## **Modification de l'ordre du jour de la séance**

---

Suite à la démission de Benoît Couteau de son poste de Vice-président en charge de Leader, il était prévu de procéder à une nouvelle élection pour cette vice-présidence. En absence de réponse de la Préfecture validant cette démission, le comité syndical ne peut procéder à cette élection. Ce point est retiré de l'ordre du jour du comité syndical.

Aymar Rivallin demande s'il y avait des candidats à cette vice-présidence. Christelle Braud précise que Jean Marie Poupelin propose sa candidature, afin d'assurer un relais entre le programme du Pays du Vignoble Nantais et celui de Sèvre et Loire. Il sera procédé à l'élection lors du prochain comité syndical.

Aymar Rivallin propose que Benoît Couteau puisse rester membre du bureau du syndicat. Le comité syndical approuve cette proposition. La composition du bureau sera soumise à délibération en même temps que l'élection à la vice-présidence, au comité syndical du 26 juin.

Pays – délibération

### **1. Écocyclerie : renouvellement du bail**

---

Intervention d'Aymar RIVALLIN

#### **Contexte**

---

Le Syndicat Mixte du SCoT et du Pays du Vignoble Nantais est propriétaire d'un bâtiment industriel, situé 14 rue de l'Industrie à Vallet. Ce bâtiment a été loué à l'association de l'Écocyclerie du Vignoble Nantais, avec un bail de 6 ans arrivant à échéance le 31 août 2020. Un bail précaire a ensuite été signé pour la période du 1<sup>er</sup> septembre 2020 au 31 août 2023 pour laisser le temps aux élus de réfléchir sur la question de maintenir au non le bâtiment dans le patrimoine immobilier du Syndicat.

Le bâtiment reste dans le patrimoine immobilier du Syndicat. Il convient donc désormais de louer ce bâtiment à l'Écocyclerie par un bail commercial d'une durée de 9 ans à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2023. Par délibération en date du 29 juin 2020, le loyer a été fixé à 1 800 €. A ce jour, en prenant en considération l'évolution de l'Indice des Loyers des Activités Tertiaires (ILAT), le loyer est de 1881,02 € TTC dans le cadre du bail précaire.

Le montant mensuel du loyer, dans ce nouveau bail, est fixé à 1 881 € TTC.

**À l'unanimité les membres du comité syndical décident :**

- **De fixer le loyer mensuel à 1 881 € TTC,**
- **D'autoriser le Président à signer le bail commercial d'une durée de 9 ans avec l'Association de l'Ecocyclerie.**

Patrimoine – délibération

## **2. Abécédaire du Vignoble Nantais : demande de subvention auprès de la Région des Pays de la Loire**

Intervention d'Aymar RIVALLIN

### **Contexte**

Le Pays du Vignoble Nantais a le projet de publication d'un Abécédaire du Vignoble Nantais en partenariat avec Place Publique. Ce projet a été présenté dans le cadre du rapport des orientations budgétaires 2023. Son inscription au budget 2023 est conditionné à la recherche de financement extérieur : le prix de vente de l'ouvrage ne permettant pas de couvrir l'intégralité de la dépense et le budget 2023 du syndicat de prendre en charge le reste à charge.

Le plan de financement prévoit l'édition de 1 500 exemplaires sur les 2 000 édités : 400 étant mis à disposition de Place Publique.

Le Pays assurera l'avance de trésorerie sur la période de vente de l'intégralité des exemplaires.

La Région des Pays de la Loire propose d'apporter un soutien financier à hauteur de 1 000 euros.

A ce jour, le plan de financement prévisionnel est le suivant :

	Dépenses	Recettes	
Dépenses	23 948,50 €	Région	1 000 €
		Financement Pays	22 948,50 €
<b>Total</b>	<b>23 948,50 €</b>	<b>Total</b>	<b>23 948,50 €</b>

La recherche de financement se poursuit pour permettre la réalisation de ce projet, en partenariat avec Place Publique.

*Danièle Gadais demande le montant sollicité auprès du Département.*

*Lydie Hérault Visset précise que Place Publique a sollicité 9 500 euros dans le cadre de l'appel à projet tourisme durable.*

*Aymar Rivallin envisage la recherche de mécénat auprès des acteurs de la viticulture.*

### **Délibération**

**À l'unanimité les membres du comité syndical décident d'autoriser le Président à solliciter la subvention auprès de la Région des Pays de la Loire.**

## Marché de l'étude de programmation du CIAP

- Nom du prestataire : La Plume et le Plomb (Frédéric Canard)
- Montant du marché : 25 200 € TTC
- Durée du marché : 9 mois (décembre 2023)
- Date d'effet : 11 avril 2023

## Musée tarification boutique

23.03.01

### **Tarif boutique Musée**

Accusé de réception en préfecture  
044-254402712-20230404-2023-BUR-01-DE  
Date de télétransmission : 04/04/2023  
Date de réception préfecture : 04/04/2023

Intervention de Marie SLIWINSKI

### **Contexte**

Afin de pouvoir vendre les différents produits de la boutique du Musée du Vignoble Nantais, il est nécessaire d'en fixer les tarifs.

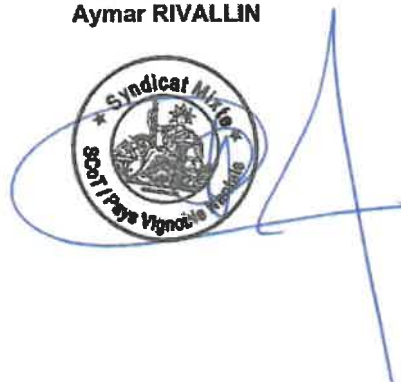
### **Délibération**

À l'unanimité les membres du bureau syndical décident d'adopter la proposition tarifaire suivante, des produits boutique :

<b>Gamme LIBRAIRIE</b>	
Ouvrage « Abélard et Héloïse, l'invention d'un mythe »	12 €
<b>Gamme DEGUSTATION</b>	
Thé du Vignoble	7 €
Boîte en fer biscuit – décor Clisson	10.50 €
Boîte en fer biscuit – décor Nantes / décor Vignoble	8.50 €
Bonbonnière « les bonbecs de mon enfance » berlingots	8.50 €
Boîte savon caramels au beurre salé	3.90 €
Sucettes aux fruits	0.60 €
Velouté crevettes au muscadet	5.90 €
Planchettes apéro	21.10 €
<b>Gamme « Autour de la dégustation »</b>	
Verres INAO	4 €
Boîte de 6 verres INAO	22 €

Pour extrait certifié conforme,  
A Clisson le 23/03/2023

Le Président,  
Aymar RIVALLIN



23.05.01

**Musée : tarification boutique**

**Intervention de Mme Marie SLIWINSKI**

**Contexte**

Afin de pouvoir vendre les différents produits de la boutique du Musée du Vignoble Nantais, il est nécessaire d'en fixer les tarifs.

**Délibération**

À l'unanimité les membres du bureau syndical décident d'approuver la proposition tarifaire des produits boutique suivants :

**NOUVEAUX PRODUITS BOUTIQUE**

<b><u>Gamme LIBRAIRIE</u></b>	
« C'est trop bon » - Auzou	15.95 €
Ma première cave	24.90 €
Les vins et les mets en 2500 accords	24.95 €
Le vin en 50 questions	24.90 €
L'incroyable histoire du vin de la préhistoire à nos jours	25 €
La fête des fruits, d'où viennent tous ces fruits... (couverture rigide)	13.50 €
Le tracteur – Mes tout p'tits docs	4.90 €
« Héloïse : l'amour et le savoir » Gallimard	21.90 €
« Héloïse ouille »	7.70 €
« Le sommelier c'est vous ! servir, déguster, et harmoniser les vins comme un pro »	21.00 €
Le roman d'amour d'Héloïse et Abélard, Les éditions de l'Histoire, 2021	10.90 €
Héloïse et Abélard - La gloire l'amour et la spiritualité, Geste éditions, 2015	4.95 €
Lettres d'Abélard et d'Héloïse	10.90 €
Maîtres et élèves au Moyen-Age	11 €
<b><u>Gamme TEXTILE</u></b>	
Chaussettes fantaisie « verre de vin »	11 €
<b><u>Gamme ALIMENTAIRE</u></b>	
Sachet berlingot	5.70 €
Sachet confiserie « Saveurs »	4.20 €
Confiture Mûroise, pot 220g	7.50 €
Confiture pommes au caramel breton au sel de Guérande	7.90 €
Confiture Helljam	6.50 €



<b>Gamme JEU DE SOCIETE</b>	
L'incroyable histoire du vin	35.00 €
<b>Gamme « Autour de la dégustation »</b>	
Tire-bouchon électrique	33 €
Bouchon en pâte de verre	10 €

Accusé de réception en préfecture  
 044-254402712-20230522-2022-05-PV-AU  
 Date de télétransmission : 11/07/2023  
 Date de réception en préfecture : 11/07/2023  
 Date de télétransmission : 17/05/2023  
 Date de réception en préfecture : 17/05/2023

Pour extrait certifié conforme,  
 A Clisson le 17/05/2023

**Le Président,  
 Aymar RIVALLIN**



## Questions orales

---

En l'absence de question orale et l'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance du comité syndical.

Fait à Clisson, le 26/06/2023

**Le Président,  
 Aymar RIVALLIN**



**Le secrétaire de séance  
 Stéphane MABIT  
 Vice-Président**

